

JEAN-LOUP LEMAITRE, *Un nouveau manuscrit des Flores Chronicorum de Bernard Gui et la Bibliothèque des Dominicains de Limoges*, in «Archivum Fratrum Praedicatorum» (ISSN 0391-7320), 76, (2006), pp. 79-101.

Url: <https://heyjoe.fbk.eu/index.php/afp>

Questo articolo è stato digitalizzato della Biblioteca Fondazione Bruno Kessler, in collaborazione con l'Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum all'interno del portale [HeyJoe](https://heyjoe.fbk.eu) - *History, Religion and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe è un progetto di digitalizzazione di riviste storiche, delle discipline filosofico-religiose e affini per le quali non esiste una versione elettronica.

This article was digitized by the Bruno Kessler Foundation Library in collaboration with the Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum as part of the [HeyJoe](https://heyjoe.fbk.eu) portal - *History, Religion, and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe is a project dedicated to digitizing historical journals in the fields of philosophy, religion, and related disciplines for which no electronic version exists.



Nota copyright

Tutto il materiale contenuto nel sito [HeyJoe](#), compreso il presente PDF, è rilasciato sotto licenza [Creative Commons](#) Attribuzione-Non commerciale-Non opere derivate 4.0 Internazionale. Pertanto è possibile liberamente scaricare, stampare, fotocopiare e distribuire questo articolo e gli altri presenti nel sito, purché si attribuisca in maniera corretta la paternità dell'opera, non la si utilizzi per fini commerciali e non la si trasformi o modifichi.

Copyright notice

All materials on the [HeyJoe](#) website, including the present PDF file, are made available under a [Creative Commons](#) Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License. You are free to download, print, copy, and share this file and any other on this website, as long as you give appropriate credit. You may not use this material for commercial purposes. If you remix, transform, or build upon the material, you may not distribute the modified material.



UN NOUVEAU MANUSCRIT DES *FLORES CHRONICORUM*
DE BERNARD GUI ET LA BIBLIOTHÈQUE
DES DOMINICAINS DE LIMOGES *

PAR
JEAN-LOUP LEMAITRE

Avant d'aborder le texte même qui a suscité cette étude, il paraît utile d'en situer rapidement le contexte historique et géographique: le couvent des dominicains de Limoges et le principal protagoniste, Bernard Gui.

Le couvent des dominicains de Limoges

Les origines du couvent des frères Prêcheurs de Limoges, qui est la seconde fondation de la première province de Provence après Toulouse, ont été récemment étudiées par le P. Simon Tugwell¹, à partir d'une analyse critique des principales sources de son histoire, Géraud de Frachet², Étienne de Salagnac³, et surtout Bernard Gui⁴,

* Cette étude a été présentée à la Société nationale des Antiquaires de France dans sa séance du 1^{er} mars 2006. Nous remercions le P. Simon Tugwell pour toutes les remarques qu'il a bien voulu nous faire sur cette note.

¹ S. Tugwell, «Notes on the Life of St Dominic», dans AFP 65 (1995), pp. 95-99, 123-125, 140-142.

² Gerardus de Fracheto, *Vitae Fratrum O. P. necnon et chronica ordinis ab anno 1203 usque ad 1254*, éd. B. M. Reichert, Rome, 1896 (MOPH, I). Les *Memorialia pro conventu Lemovicensi*, compilation anonyme de la fin du xvii^e siècle conservée dans le ms. Toulouse, Arch. dép. de la Haute-Garonne, 112 H 23, pièce 15, s'appuient, pour les origines, sur un «vieux manuscrit en parchemin», refermant une chronique commencée par Géraud de Frachet, poursuivie par Étienne de Salagnac, Bernard Gui, puis divers auteurs jusqu'en 1693.

³ Stephanus de Salaniaco et Bernardus Guidonis, *De quatuor in quibus Deus praedicatorum ordinem insignivit*, ed. Th. Kaeppli, Roma, 1949 (MOPH, XXII).

⁴ Bernardus Guidonis, *De fundatione et prioribus conventuum provinciarum Tolosanae et Provinciae ordinis Praedicatorum*, ed. P. A. Amargier, Rome, 1961 (MOPH, XXIV), pp. 57-58. — Certains de ces textes ont été repris par C. Douais, *Les frères prêcheurs de Limoges. Textes latins publiés pour la première fois*, Toulouse, 1892 [également paru sous le même titre dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 40 (1893), pp. 261 sq.].

en tentant de concilier des données chronologiques parfois contradictoires. Il estime en effet que Dominique était en Catalogne avec Pierre Seilhan (*Petrus Cellani*) et quelques autres en 1218 lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de Simon de Montfort. Le couvent de Toulouse en devenant encore plus menacé qu'il ne l'était déjà en raison des circonstances politiques, il se décida à envoyer Pierre à Paris, en vue d'une fondation à Limoges. En 1219 pourtant, lorsqu'il passa par Toulouse alors qu'il était en route pour Paris, la situation lui sembla moins désespérée et ce n'est donc que peu avant le carême de 1220 (n.st.), plusieurs mois après le départ de Dominique, que Pierre se rendit de Paris à Limoges,⁵ avec quelques compagnons, qui sont bien accueillis par l'évêque Bernard de Savène et par le chapitre cathédral, pour se mettre en quête d'un lieu convenable pour fonder un couvent. Un premier emplacement est trouvé, hors de la ville, près du pont Saint-Martial, sur un terrain acheté et donné par Gui de Clauzel, archidiacre de Limoges⁵. Peu après Noël 1220, Pierre Seilhan revient à Limoges avec des frères et accepte l'emplacement choisi. Gui de Clauzel pose, avec l'accord de l'évêque de Limoges Bernard de Savène, la première pierre de l'église pour la fête de l'Annonciation 1221⁶, les frères étant alors installés à Saint-Gérald. Pour la fête de la Nativité de la Vierge (8 septembre), les frères vont s'installer dans leur nouveau lieu, et pour l'Épiphanie (6 janv. 1222 n.st.), le chevet de la chapelle étant achevé, une première messe y est dite. En 1223, Pierre Seilhan, premier prieur de Limoges, prêche à l'abbaye Saint-Martin sur *Judith* 14, 16⁷. On

⁵ Voir l'inscription gravée sur un tailloir de pilastre, conservée au musée municipal de Limoges, inv. Arc. L 161, *Musée municipal de Limoges, Collections archéologiques*, Limoges, 1969, p. 124, n° 267; — Abbé Texier, *Manuel d'épigraphie suivi du recueil des inscriptions du Limousin*, Poitiers, 1851, p. 174-178, n° 112; — R. Favreau, J. Michaud, *Corpus des inscriptions de la France médiévale. Limousin. Corrèze. Creuse. Haute-Vienne*, Poitiers, 1978, pp. 165-167 [HV 59], et pl. XXXI, fig. 62.

⁶ Ce passage de Bernard Gui n'a pas manqué d'attirer l'attention des historiens s'intéressant au commencement de l'année en Limousin: ... *in sequenti festo Annuntiationis dominice, inchoante iam a. D. MCCXXI* (éd., pp. 57-58). La curie épiscopale de Limoges est passée du style de Pâques à celui de l'Annonciation en 1301... style conservé à Limoges jusqu'en 1565. Bernard Gui a en fait ici évoqué le système en usage lorsqu'il écrivait. Cf. O. Guyotjeannin, B.-M. Tock, «Mos presentis patrie». Les styles de changement du millésime dans les actes français (xi^e-xvi^e siècle), dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 157 (1999), pp. 41-109, sp. pp. 73-74.

⁷ D'après une compilation de chroniques limousines faite à la fin du xiii^e siècle ou au début du xiv^e (BNFrance, lat. 11019, p. 37-38: *M^oCC^oXIII. Venerunt primo Lem(ovicas) fratres minores. Primum sermonem fecit in monasterio Sancti Martini fr. P. Celhas, qui primus de ordine fratrum predicatorum venit Lem(ovicas). Thema fuit*

notera que le bibliothécaire de Saint-Martial Bernard Itier, contemporain des faits, qui a noté l'arrivée des frères mineurs en 1223, ne dit rien de l'implantation des frères prêcheurs⁸.

Les frères restent une vingtaine d'années en ce lieu, devenu vite insuffisant, mais aussi un peu trop éloigné de la ville. Un nouvel emplacement est trouvé en 1240, près du Petit-Faubourg Manigne, et le cimetière en est béni le 23 août; le 10 avril 1241 la nouvelle église des frères est fondée et pour la fête de la Nativité de la Vierge, le 8 septembre, les frères s'installent dans le nouveau couvent, dont il reste encore aujourd'hui quelques vestiges, outre la chapelle.

Bernard Gui

Bernard Gui, né en 1261 ou 1262 à Royères, en Limousin⁹, appartenait à la petite noblesse limousine. Il fut tonsuré dans le couvent des frères prêcheurs de Limoges par l'évêque de Périgueux, Pierre de Saint-Astier, qui s'y était retiré, et qui y mourut en 1275. Il prit l'habit de l'ordre le 16 septembre 1279 et fit profession un an plus tard, le 16 septembre 1280, entre les mains d'Étienne de Salagnac. En 1283, il est étudiant au couvent de Limoges. En 1285, il est envoyé comme lecteur de logique chez les frères prêcheurs de

una mulier hebreia fecit seditionem etc.», et fuit vocatus populus Lem. Cf. S. Tugwell, dans *Dominican History Newsletter*, 4 (1995), pp. 79-80; — Id., «Schéma chronologique de la vie de saint Dominique», dans *Domenico di Caluerega e la nascita dell'ordine dei Frati Predicatori. (Atti del XLI convegno storico internazionale)*, Spoleto, 2005, pp. 1-24, sp. p. 16. Nous remercions le P. Simon Tugwell d'avoir attiré notre attention sur ce passage.

⁸ Bernard Itier, *Chronique*, éd. J.-L. Lemaître, Paris, 1998 (Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, 39).

⁹ Haute-Vienne, cant. de Nexon, comm. de La Roche-l'Abeille. — Sur Bernard Gui, voir A. Thomas, «Bernard Gui, frère prêcheur», dans *Histoire littéraire de la France*, t. XXXV, Paris, 1921, pp. 139-232. — L. Delisle, «Notice sur les manuscrits de Bernard Gui», dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. 27, Paris, 1879, pp. 169-455, 8 pl. — *Bernard Gui et son monde*, Toulouse, 1981 (CdF, 16); — B. Guenée, *Entre l'Église et l'État. Quatre vies de prélats français à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1987 (Bibliothèque des histoires), pp. 49-85. — S. Tugwell, *Bernardi Guidonis scripta de sancto Dominico*, Rome, 1998 (MOPH, XXVII); — A.-M. Lamarrigue, *Bernard Gui (1261-1331). Un historien et sa méthode*, Paris, 2000 (Études d'histoire médiévale, 5). — Voir aussi J.-L. Lemaître, «Bernard Gui et les saints limousins», dans *Bull. de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, t. 94 (1991), pp. 22-44; — Id., «Bernard Gui, lecteur d'Usuard», *Ibid.*, t. 97 (1994), pp. 73-85; — A.-M. Lamarrigue, «Un inventaire des saints du Limousin par Bernard Gui», dans *AFP*, t. 68 (1998), pp. 205-221.

Brive, puis fait ses études de théologie à Narbonne, qu'il poursuit de 1286 à 1288 à Limoges et termine à Montpellier en 1289-1290. Il peut alors enseigner lui-même la théologie. En 1291-1292, il est sous-lecteur de théologie à Limoges. C'est à cette époque que son oncle maternel, Bertrand *Auterii*, chantre de la collégiale de Saint-Yrieix, lui lègue dix livres en une fois pour acheter les livres dont il a besoin: *Item lego fratri Bernardo Guidonis, nepoti meo, decem libras semel pro libris sibi necessariis emendis*¹⁰. En 1305, on le retrouve lecteur de théologie à Carcassonne, mais sa carrière d'enseignant s'arrête là. D'août 1305 à janvier 1307, il est le dix-neuvième prieur du couvent de Limoges (*omnium minimus*), où il a l'occasion de recevoir le pape Clément V les 23-24 avril 1306, et où il fait construire une bibliothèque, achevée cette même année: *Hoc eodem anno Domini MCCCVI facta fuit libraria pretio C libr. et amplius*¹¹. Le 16 janvier 1307, il est nommé inquisiteur au siège de Toulouse, fonction qu'il va occuper jusqu'au 18 décembre 1323. Le 26 août 1323, il est nommé au siège épiscopal de Túy, en Galice, mais le 1^{er} septembre, le pape lui enjoint de résider provisoirement dans le Midi de la France et de continuer à y exercer son office d'inquisiteur. Il est consacré à Avignon, le 18 décembre 1323, par le cardinal Raynaud de La Porte, ancien évêque de Limoges, mais il est à peu près certain qu'il ne rejoignit jamais son évêché galicien¹². Le 20 juillet 1324 en effet, il est nommé à l'évêché de Lodève, en remplacement

¹⁰ Arch. dép. de la Haute Vienne, 12 G 3 [anc. H 4960], or. parch., H. 58 cm, L. 57 cm., 72 lignes, jadis scellé du sceau de l'official de Limoges, sur double queue passant par repli. Testament donné le 6 mars 1291 [1292 n.st.]. Voir F.-M. Delorme, *Les cordeliers dans le Limousin aux XIII^e-XV^e siècles*, Florence-Quaracchi, 1940, p. 40, n° 18 [= *Archivum franciscanum historicum*, t. 32 (1939), p. 240]. Ce testament nous fournit peut-être le nom de la mère de Bernard Gui: Bertrand Autier (*Auterii*) institue exécuteurs testamentaires ses deux frères Bernard et Gui, et parmi les bénéficiaires de ses legs figurent ses neveux, Pierre, fils de sa sœur Ève, Gui *Auterii*, fils de son frère Gui, clerc, qui desservira la vicairie qu'il institue dans l'église de Saint-Yrieix, et Bernard *Guidonis*, frère prêcheur. Bernard ne pouvait donc être que le fils d'une sœur de Bertrand Autier, Ève, ou une autre qui n'apparaît pas dans son testament (alors défunte, Bernard étant alors déjà âgé d'une trentaine d'années?). Dans son *Nobiliaire* (éd. t. II, pp. 393-397) Nadaud n'apporte aucun élément sur la généalogie familiale de Bernard Gui. La vie de Bernard Gui, «écrite par un contemporain», selon Delisle, qui l'a publiée, «Notices», Appendice XXV, p. 427-431, ne donne aucun renseignement sur la famille de Bernard.

¹¹ Bernardus Guidonis, *De fundatione et prioribus conventuum provinciarum Tolosanae et Provinciae ordinis Praedicatorum*, éd. P. A. Amargier, Roma, 1961 (MOPH, XXIV), pp. 57-69, cit. p. 67:

¹² A. Thomas, *op. cit.*, p. 154.

de Jean de La Tessengerie, transféré à Rieux, et ce même jour il offre au pape Jean XXII les deux premiers volumes de son *Speculum sanctorale*. Il fait son entrée le 7 octobre 1324 à Lodève¹³ et ne va plus guère quitter son diocèse, qu'il visite à deux reprises et pour lequel il compose des statuts synodaux¹⁴. Il meurt le 30 décembre 1331 au château de Lauroux, résidence des évêques de Lodève, aujourd'hui disparu, âgé de soixante-dix ou soixante et onze ans. Ses obsèques furent célébrées dans sa cathédrale, mais, selon son désir, son corps fut transporté chez les frères prêcheurs de Limoges et sa sépulture fut recouverte d'une plaque de cuivre, dont l'abbé Martial Legros nous a conservé l'építaphe, mais on ne peut dire toutefois si elle était originelle¹⁵.

Peu après sa mort, un de ses compatriotes, dans lequel certains ont voulu voir son neveu Pierre Gui, rédigea sa biographie, qui fut recopiée en tête d'un exemplaire du *Speculum sanctorale*, le ms. Paris, BNFrance, lat. 4895, f. 150rb-160ra¹⁶. Dans son *Histoire sacrée de la vie des saints principaux et autres personnes plus vertueuses qui ont pris naissance, qui ont vécu... en divers lieux du diocèse de Limoges* (Limoges, Martial Barbou, 1672), Jean Collin, théologal de Saint-Junien, a consacré un court chapitre (p. 124-131) à «la vie du vénérable Bernard de la Guionie, autrement Bern. Guidonis, evesque de Lodève, religieux de l'ordre de saint Dominique, prieur du convent de Limoges», dont il plaçait la commémoration le 31 avril (alors que son *dies natalis* est le 30 décembre).

¹³ Voir J.-M. Carbasse, «Bernard Gui évêque de Lodève», dans *Bernard Gui et son monde*, pp. 333-359.

¹⁴ Voir C. Douais, *Un nouvel écrit*. — A. Artonne, L. Guizard, O. Pontal, *Répertoire des statuts synodaux des diocèses de l'Ancienne France*, Paris, 1963 (Documents, études et répertoires publiés par l'IRHT, VII), pp. 281-282.

¹⁵ Arch. dép. de la Haute-Vienne, I SEM 15, f. 99 n° CC. «Dans le sanctuaire de la même église<des Jacobins>, sur une tombe de cuivre qui a été enlevée, on lisoit, suivant Mr Nadaud: sub hoc humili loco jacet frater Bernardus Guidonis, ordinis fratrum prædicatorum, post nonnullas per Italiam, Galliam et Flandriam legationes apostolicas, primum Tudensis in Gallicia, deinde Lodovensius episcopus in Gallia Narbonensi. qui animam cælo reddidit anno salutis .M.CCC.XXXI. die. xxx. decembris. requiescat in pace. amen. — Voir Abbé Texier, *Manuel d'épigraphie, suivi du recueil des inscriptions du Limousin*, Poitiers, 1851, p. 226, n° 167; — L. Delisle, «Notice», p. 185; — J.-L. Lemaître, «Mort et sépulture des prieurs de la première province de Provence d'après Bernard Gui», dans *L'ordre des Prêcheurs et son histoire en France méridionale*, Toulouse, 2001 (CdF, 36), p. 131 et n. 46.

¹⁶ Voir éd. L. Delisle, «Notice», pp. 427-431; — P. Amargier, «Éléments pour un portrait», dans *Bernard Gui et son monde*, pp. 30-33.

Bernard Gui mit aussi son séjour limousin à profit pour explorer les archives et les bibliothèques de la ville et rassembler des documents pour ses travaux d'histoire limousine: catalogue des évêques de Limoges, traité sur les saints du Limousin, sur l'histoire de l'abbaye Saint-Augustin de Limoges, chroniques des prieurs de Grandmont et de l'Artige, sans omettre des données hagiographiques qui servirent plus tard à la rédaction du *Speculum sanctorale*.

Les *Memorialia pro conventu Lemovicensi*, compilation anonyme datée de 1693 mais reprenant des textes plus anciens, comme ceux de Bernard Gui, permettent de suivre quelque peu l'histoire du couvent jusqu'à la fin du XVII^e siècle¹⁷, mais en s'attachant presque exclusivement aux prieurs et aux religieux notables, ainsi qu'à la réforme de la province de Toulouse, introduite le 30 avril 1622. En application de celle-ci, les officiers du présidial de Limoges expulsèrent les dominicains de l'ancienne observance et y mirent ceux de la province de Toulouse¹⁸. À la fin du XVIII^e siècle (vers 1775), la communauté était composée de deux professeurs de théologie, deux professeurs de philosophie, six prêtres et deux frères convers. Le couvent a compté parmi ses derniers occupants le P. Jean Foucaud, qui était né à Limoges le 5 avril 1747 et qui y mourut le 14 janvier 1818; qualifié de «révolutionnaire fougueux et impie» par l'abbé Roy de Pierrefitte», il est surtout connu pour sa traduction en limousin des *Fables* de La Fontaine, publiée chez Bargeas à Limoges en 1809¹⁹.

La chapelle conventuelle est devenue l'église paroissiale Sainte-Marie et ce qui reste des bâtiments, après avoir accueilli la Manutention militaire, héberge aujourd'hui divers services administratifs de la ville de Limoges, dont les archives communales. Un petit manège et un quartier de cavalerie avait été construit au XIX^e siècle sur l'emplacement des jardins²⁰.

Il ne reste plus grand chose du chartrier, conservé sous la cote 16 H aux archives départementales de la Haute-Vienne, mais non classé et de ce fait non communicable²¹, ni de la bibliothèque.

¹⁷ *Memorialia pro conventu Lemovicensi*, ms. Toulouse, arch. dép. de la Haute-Garonne, 112 H 23, pièce 125, éd. dans C. Douais, *Les Frères prêcheurs de Limoges. Textes latins publiés pour la première fois*, Toulouse, 1892, pp. 23-90.

¹⁸ *Memorialia*, éd. Douais, pp. 70-72.

¹⁹ *Quelques fables choisies de La Fontaine, mises en vers patois limousin...* par J. Foucaud, ... avec le texte français à côté. Limoges, 1809, 2 vol.

²⁰ Voir P. Ducourtieux, *Histoire de Limoges*, Limoges, 1925, p. 222.

²¹ Voir M. Allabert, R. Chanaud, F. Mirouse, *Le guide du chercheur aux archives départementales de la Haute-Vienne*, Limoges, 1998, p. 62. Documents de 1243 à 1785, 1,5 m linéaire.

La bibliothèque des dominicains

Comme on l'a vu, la bibliothèque des dominicains de Limoges a été construite en 1306, alors que Bernard Gui en était prieur, mais à part cela, on ignore tout d'elle: où était-elle située, quel était son contenu lorsque Bernard Gui lui a fait construire un local approprié, et qu'en fut-il par la suite. Il n'en subsiste pas d'inventaire ancien. Grâce aux *Memorialia*, on a toutefois la trace de quelques livres qui lui furent donnés, surtout au XIII^e siècle.

[p. 23-25]²² Petrus Cellani, natione Tholosanus, de conventu Parisiensi²³ ... Iste patronus aedificavit majorem partem dormitorii et dedit quosdam libros, scilicet (1) breviarium, (2) missale, (3) Senecam, et amplius quaedam alia...

[p. 33] Sciendum etiam est quod magister G. de Viridario²⁴ in primo anno adventus fratrum²⁵ legavit nobis (4) Historias Manducatoris correctas, quas manu sua ipsemet scripserat, et licet hoc forsitan modicum quid videretur, in scriptis tamen redigendum duximus, et quia primus dedit, et quia debile principium melior fortuna subsecuta est, maxime vero ut fratres beneficiorum ejus memores existant coram Deo.

Hinc est quod ad notitiam omnium desideramus venire magistrum Aymericum d'Artis, canonicum Sancti Aredii²⁶, Deo devotum et ordine nostro bene affectum, circa dierum suorum finem habitum ordinis nostri sumpsisse sicut diu ante ipsi fuerat concessum et in coemeterio nostro fuisse sepultum. Legavit autem fratribus (5) multos libros quos habebat.

[p. 34] Item magister G. de Chambonio²⁷ dedit similiter (6) multos libros fratribus, plures et meliores prioribus.

Item dominus Aymericus Guerrut²⁸, de villa Sancti Juniani oriun-

²² Les pages sont celles de l'édition Douais, Toulouse, 1892.

²³ Le premier prieur, 1219-1233, mort le 23 février 1258 (n.st.); voir Bernard Gui, *De fondatione*, pp. 57-59.

²⁴ G. du Verdier n'est pas connu par ailleurs.

²⁵ Soit en 1220.

²⁶ Saint-Yrieix-la-Perche, Haute-Vienne, ch.-l. de cant., chapitre collégial. Voir Nadaud, « Pouillé », BSAHL, 53 (1903), pp. 634-639.

²⁷ N'est pas connu par ailleurs. Peut être appartenait-il à la famille de Chambon, en Combraille, voir J. Nadaud, *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges*, éd. J. Lecler, t. I, 2^e éd., Limoges, 1882, pp. 343-344, 655.

²⁸ Ou Guerri, surnommé aussi de Ripes (*Arips*). Auparavant chanoine de Saint-Junien, puis archidiacre de Paris, son approbation pontificale comme archevêque de Lyon est du 14 février 1237; il démissionne entre le 13 et le 28 juillet 1245. Voir *Gallia christiana*, t. IV, Paris, 1728, col. 141-144; F. Arbellot, *Chronique de Maleu, chanoine de Saint-Junien mort en 1232, publiée pour la première fois avec des*

dus²⁹, quondam archiepiscopus Lugdunensis (...) foeliciter finivit, sepultusque est in domo Grandimontensi³⁰. Legavit autem nobis et fratribus Minoribus³¹ totam (7) bibliam glossatam. Nos vero de consensu fratrum Minorum habuimus primam partem. Insuper (8) historias Manducatoris et (9) librum valde pulchrum et bonum cui titulus: *Ordinarius episcoporum*.

Item, a pluribus aliis personis fama et doctrina conspicuis multos alios habuimus (10) libros, tunc canonicos et sacros, theologicos et historicos.

Résumons. Tout d'abord, Pierre Cellani, le fondateur de la maison, toulousain, envoyé en 1219 depuis le couvent de Paris et premier prieur de 1220 à 1233, donne trois livres, un bréviaire (1), un missel (2), et un Sénèque (3). Dans l'année de la fondation, en 1220 donc, maître G(érard?) du Verdier, qui n'est pas connu autrement (peut-être un chanoine du chapitre cathédral), donne une *Histoire scolastique* (4) de Pierre le Mangeur (c. 1100-1179), qu'il avait lui-même copiée, un des livres de base de l'enseignement chez les domi-

notes explicatives et suivie de documents historiques sur la ville de Saint-Junien, Saint-Junien-Paris, 1847, pp. 230-231; — A. Péricaud, *Notice sur Raoul de La Roche-Aymon et Aymeric de Ripes, archevêques de Lyon, 1235-1246*, Lyon, 1859; — F. Arbellot, «Aimeric Guerrut, archevêque de Lyon», dans *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. 40 (1892), pp. 59-70; — J.-Ch. Roman d'Amat, «Aymeri», dans DBF, t. I, Paris, 1933, col. 1007; — J.-B. Vanel, «Aimeric de Ripes», dans DHGE, t. I, Paris, 1912, col. 1180-1183; — B. Galland, *Deux archevêchés entre la France et l'Empire. Les archevêques de Lyon et les archevêques de Vienne, du milieu du XII^e siècle au milieu du XIV^e siècle*, Rome, 1994 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 282).

²⁹ Saint-Junien, Haute-Vienne, ch.-l. de cant.

³⁰ Mort en 1257, il fut inhumé dans le chœur de l'abbaye de Grandmont (Haute-Vienne, comm. de Saint-Sylvestre, cant. d'Ambazac) sous une plate tombe de cuivre émaillé; son épitaphe est reproduite, d'après Nadaud, *Mém. Mss.*, t. 4, p. 11, par Arbellot, *Chronique de Maleu*, p. 231 et par l'abbé Texier, *Manuel d'épigraphie suivi du recueil des inscriptions du Limousin*, Poitiers, 1851, pp. 167-169, n° 107 [qui la date de 1209], d'après Pardoux de La Garde (*Antiquités de Grandmont*, arch. dép. de la Haute-Vienne, I SEM 81, f. 132. Voir aussi B. de Chancel-Bardelot, «Les tombeaux en œuvre de Limoges», dans *L'Œuvre de Limoges. Émaux limousins du Moyen Âge*, Paris, 1995, pp. 435-436, n° 9).

³¹ Les Frères mineurs sont arrivés à Limoges en 1223. Voir F.-M. Delorme, *Les cordeliers dans le Limousin aux XIII^e-XV^e siècles*, Florence-Quaracchi 1940 [et *Archivum Franciscanum historicum*, t. 32 (1939), pp. 201-259, et t. 33 (1940), pp. 114-160]. Leur livre du chapitre est en partie conservé, partagé entre Paris, BNF France, ms. fr. 10060, gardes (5 f.) et Toronto, The Bergendal Collection, ms. 67; voir J.-L. Lemaître, «L'obituaire des Cordeliers de Limoges», dans *Archivum Franciscanum Historicum*, t. 82 (1989), pp. 394-405; et Id., «Le martyrologe retrouvé des Cordeliers de Limoges», *Ibid.*, t. 92 (1999), pp. 351-394.

nicains. Puis, maître Aimeric d'Artis, chanoine de la collégiale de Saint-Yrieix, bienfaiteur de la communauté et qui obtient d'être inhumé dans son cimetière, lui lègue de nombreux livres, non précisés (5). Maître G(érard?) de Chambon donne à son tour de nombreux livres aux frères (6).

On est mieux informé sur le legs fait par Aimeric Gerrut, ancien chanoine de Saint-Junien, devenu successivement archidiacre de Paris, puis archevêque de Lyon, mort en 1257 et inhumé à Grandmont: il donne une Bible glosée, en deux parties (7), qui est partagée entre les frères mineurs et les frères prêcheurs, ces derniers en obtenant la première partie, à nouveau une *Histoire scolastique* de Pierre le Mangeur (8), et un «ordinaire des évêques», *Ordinarius episcoporum* (9), sans doute le pontifical en usage à la Curie romaine au XIII^e siècle³². Enfin, diverses personnes de bonne renommée donnent des livres de droit canonique, de théologie et d'histoire, mais sans que les titres en soient connues (10). Nous avons ainsi la trace de livres données aux dominicains au cours du XIII^e siècle, et peut-être au-delà, mais hélas sans grande précision. Il va sans dire que tous ces livres n'ont laissé aucune trace.

On ne connaissait, jusqu'à présent, que quatre manuscrits provenant vraisemblablement de la bibliothèque des dominicains de Limoges. Ces manuscrits ne portent pas de marque de provenance explicite, mais ont appartenu pour trois au moins à des religieux de la maison, dont deux ne sont malheureusement pas connus autrement, du moins dans l'état actuel des recherches³³. Il est certain pour deux au moins qu'ils étaient passés dans la bibliothèque du collège de Limoges au XVI^e ou au XVII^e siècle (jésuites).

[1] — Limoges, Bibl. mun., ms. 1.

Chronique d'Eusèbe traduite et continuée par Jérôme et Prosper (f. 1-164), chronique d'Isidore de Séville (f. 176), sermons sur le Circoncision et la Purification (f. 184). Manuscrit provenant de Bernard Gui et donné par lui à son neveu, frère Pierre Gui. *Ex dono* sur le premier feuillet de garde: *Iste liber est fratris Petri Guidonis, ordinis Predicatorum, quem habuit ab avunculo suo, domino episcopo Lodovensi.*

³² Voir M. Andrieu, *Le Pontifical romain au Moyen Âge*. T. II. *Le pontifical de la Curie romaine au XIII^e siècle*, Cité du Vatican, 1940 (Studi e Testi, 87).

³³ Le classement du fonds des dominicains de Limoges permettra peut-être d'en savoir plus, lorsqu'il sera réalisé.

xii^e siècle, parchemin, 295 x 203 mm, 186 fol. Initiales et rubriques. Reliure faite de deux ais de bois, en mauvais état, réunis par un dos en veau. Traces de lanières et agrafe en fer (livre enchaîné). Provient des jésuites de Limoges.

Cf. L. Guibert, dans *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*. T. IX, Paris, 1888, p. 448.

Neveu de Bernard Gui et né lui aussi à Royères, Pierre Gui fut le 24^e prieur du couvent de Limoges, dont il était alors lecteur, en juillet 1327; il fut relevé de sa charge au chapitre de Toulouse en 1328. Il fut ensuite prieur des couvents de Périgueux, puis de Carcassonne, où il fut confirmé en septembre 1335, prieur provincial de 1337 à 1344, inquisiteur de Toulouse en 1344. Il meurt à Gèronce (Pyrénées-Atlantiques) vers 1347³⁴.

[2] — Limoges, Bibl. mun., ms. 8.

Saint Thomas d'Aquin, deuxième partie de la *Somme*, copiée en 1459 (n.st.) par Laurent André pour maître Bérenger Marchand (*Mercatoris*) et achetée à Paris par le frère Jean Thalays.

F. 1: *Incipit liber secundae partis beati Thomae de Aquino, ordinis Praedicatorum*. F. 532v: Table. À la fin de la table, explicit: *Explicit Summa secunde partis et libri, finita per me Laurentium Andree, pro venerabili ac circumspecto viro magistro Berengario Mercatoris quinquagesimo h^o (sic), quarta die mensis februaryi. Laurentius Andree*.

Sur le f. de garde: *Anno Domini M^oCCCCCLXXIX, Parisius hunc librum emi ego, frater Johannes Thalaysi, sacri ordinis Predicatorum, provincie Tholosane et Lemovicensis conventus. - Thalays - Sic est.*»

1459 (n.st.), papier, 290 x 206 mm, sur 2 col., 541 fol. Reliure peau de truie sur ais de bois.

Cf. L. Guibert, *ibid.*, p. 454.

[3] — København, Kongelike Bibliotek, ms. Thott 1050.
Ovide, *Métamorphoses* avec gloses.

³⁴ Voir Bernard Gui, *De fundatione*, p. 68-69. La continuation du *De fundatione* concernant le couvent de Périgueux s'arrête avec le 24^e prieur, Arnaud du Bois (*ibid.*, p. 96). Voir aussi C. Douais, *Les frères prêcheurs en Gascogne aux XIII^e et au XIV^e siècles. Chapitres, couvent et notices*, Paris-Auch, 1985, pp. 453-454.

Le ms. a appartenu à un frère du couvent de Limoges, Pierre Capelle, puis est passé au XVII^e siècle dans la bibliothèque du collège des jésuites de Limoges (marques de possesseur au f. 1):

Iste liber est fratrum praedicatorum [.....]scm M[...] Petrus Capella. / Iste liber fuit fratris Petri Capelle [.....] fratrum predicatorum Lemovicensium. / Collegii Lemovicensis Societatis Jesu catalogo inscriptus.

xv^e siècle, parchemin, 130 feuillets, 236 x 145 mm, Initiales. Anc. Bibl. Thott; VII, 436, n° 1050.

Cf. Ellen Jørgensen, *Catalogus codicum latinorum Medii Aevi Bibliothecae regiae Hafniensis*, Copenhague, 1926, p. 305.

[4] — Limoges, Bibl. de la Société archéologique et historique du Limousin, ms. 23.

Bernard Gui, *Nomina sanctorum quorum corpora requiescunt in diocesi Lemovicensi*. Premier état du texte en partie autographe.

Ce cahier a été signalé en 1905 par Alfred Leroux dans son inventaire des manuscrits de la Société archéologique et historique du Limousin, en le datant du XIII^e siècle, et sans avoir reconnu ni l'œuvre ni la main de Bernard Gui. On ignore totalement comment ce manuscrit est parvenu à la bibliothèque de la Société archéologique et historique du Limousin. L'inventaire de cette collection n'en fait aucune mention et les procès-verbaux de la Société, fondée en 1845, n'évoquent un quelconque don de ce manuscrit. Au vu de son contenu et de son auteur, on peut estimer qu'il provient de la bibliothèque des dominicains et qu'il en aura été distrait à une époque que l'on ne peut déterminer.

xiv^e siècle (c. 1305/1307), parchemin, cahier de 6 feuillets, 285/290 x 215/218 mm, dépourvu de couverture³⁵.

Cf. A. Leroux, «Bibliothèque de la Société archéologique et historique du Limousin (suite)», dans *Bibliothèque de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. 55 (1905), p. 440. — J.-L. Lemaitre, «Bernard Gui et les saints limousins», dans *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, t. 94 (1991), pp. 22-44; — Id., «Bernard Gui, lecteur d'Usuard», dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1992, pp. 403-407 [*résumé]; — Id., «Bernard Gui, lecteur d'Usuard», dans *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, t. 97 (1994), pp. 73-85 [texte intégral]. — Id., «Les saints limousins, leur culte

³⁵ On en trouvera la description détaillée dans notre édition des *Nomina sanctorum*, à paraître.

et leurs reliques au Moyen Âge», dans *Légende dorée du Limousin, les saints de la Haute-Vienne*, Limoges, 1993, pp. 39-65, sp. p. 54-63, avec fac.-sim.; — A.-M. Lamarrigue, «Un inventaire des saints du Limousin par Bernard Gui», dans *AFP*, t. 68 (1998), pp. 205-221.

Les Flores chronicorum, ms. D 20 des Archives de la Haute-Vienne

Nous pensons pouvoir attribuer un cinquième manuscrit, — du moins un fragment de manuscrit — à la bibliothèque des dominicains de Limoges, deux feuillets des *Flores chronicorum* de Bernard Gui, qui servent de couverture à un registre de rentes du collège de Limoges. Comme le premier état des *Nomina sanctorum*, ce texte a été repéré par Alfred Leroux dans l'inventaire-sommaire des archives du fonds de l'ancien collège de Limoges qu'il a dressé en 1882. Il en donne la description suivante:

D 20. (Registre). — In-4°, 69 feuillets, papier.

1336 – xvi^e siècle. — Collège des Jésuites. Rentes de la fondation. — Métairie de Frégéfont, paroisse de Nieul³⁶. — Répertoire des titres concernant ladite métairie: accense et reconnaissances, au nombre de vingt, passées devant le bailli de Limoges au nom de Pierre de Gandalon, Pierre de Nespouls, Jean de Vaux, Jean de Froidefont, etc. Écriture du xvi^e siècle. — F° 49 v°: Arpentage de village de Frégéfont pour servir au départ des rentes fait par le sieur Dupeyrat, arpenteur et notaire ès comté de Périgord et vicomté de Limousin, 1588 (...). — F° 55r°: Autre arpentement dans la forme du précédent, du village de Theilhoux³⁷, paroisse de Chastelat.

= La couverture de ce registre est formée d'un parchemin sur lequel a été transcrit un catalogue biographique des papes, presque entièrement effacé sur les plats extérieurs. Écriture du xiii^e siècle, avec rubriques: *Incipit prologus in sequentem librum qui intitulatur flores chronicorum seu cathalogus pontificum romanorum. || Romanorum pontificum nomina et tempora quibus Christi ecclesie prefuerunt, nec non insignia gesta et notabilia facta que sub eorum temporibus evenerunt; scire gestiens, plurium tractatorum historiographorum et cronicorum sepe perlegi libros et opera ac gesta passionisque sanctorum...*³⁸.

³⁶ Nieul, Haute-Vienne, ch.-l. de cant. Voir Lecler, *Dictionnaire historique et géographique de la Haute-Vienne*, t. I, Limoges, 1920, p. 345, mais le lieu n'est pas mentionné dans la liste des villages de la commune, pp. 514-515.

³⁷ Auj. Le Teilhol, com. de Chaptelat, Haute-Vienne, cant. de Nieul. Voir Lecler, *Dictionnaire*, t. I, p. 180.

³⁸ A. Leroux, *Inventaire-sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Haute-Vienne. Archives civiles. Série D. Fonds de l'ancien collège de Limoges*, Limoges, 1882, p. 9.

Comme pour les *Nomina sanctorum*, Leroux, au regard de l'écriture, a daté par erreur ces feuillets du XIII^e siècle, et n'a pas reconnu l'œuvre de Bernard Gui, alors que la «Notice sur les manuscrits de Bernard Gui» de Léopold Delisle avait été publiée en 1879, et était alors consultable à Limoges³⁹... Et comme le manuscrit d'Ovide conservé à Copenhague, ce fragment provient du collège des jésuites de Limoges. L'histoire de ce collège a été faite par Leroux dans l'introduction à l'inventaire de la série D des archives départementales de la Haute-Vienne⁴⁰. Un premier collège avait été établi par le consulat, en 1525. En 1599, il était confié aux jésuites, mais on ignore comment des manuscrits provenant des dominicains ont pu arriver au collège, entiers ou fragmentaire vu l'usage qui a été fait du manuscrit des *Flores chronicorum*. La bibliothèque du collège, devenu «collège royal» après l'expulsion des jésuites en 1763, qui aurait compté six mille volume au moment de la Révolution, n'a pas laissé d'inventaire⁴¹.

Le manuscrit

[5] — Limoges, Arch. dép. de la Haute-Vienne, D 20.

XIV^e siècle (c. 1320), parchemin, 195 x 280 mm, justification: 129 x 200 mm. 2 feuillets (diplôme), servant de couverture au registre. Rubriques, pieds de mouche en alternance vermillon et bleu. Grande initiale R à filigranes et à bordure, petites initiales rouges et bleues. Titre courant en lettres allongées, soulignées de rouge: *Prologus* (A, Av) *Pontificum romanorum* (B).

Le verso du f. B est en partie tâché et effacé, en particulier sur sa moitié gauche, rendant la lecture difficile, voire impossible, même sous rayons UV.

Add. XVII^e s.: f. A: Frègefонт (répété). – f. Bv: «Anciens tiltres de la maiterie de Frègefонт. / Numéros 3 de la 2 liasse / de l'ancien collège. / Cotte A du 2 alphabet / de la fondation du collège / métairie de Frègefонт / AA/ Douyade [*paraphe*].» Une addition et une multiplication en surcharge, XVII^e s.

Note au crayon au v^o du f. 1A: «D 20 / Reliure limousine, 2001.» Le ms., sur papier, a été restauré à cette date par cet atelier de restauration corrézien.

³⁹ Il y renvoie d'ailleurs dans ses *Sources de l'histoire du Limousin*, Limoges, 1895, p. 61.

⁴⁰ A. Leroux, *Inventaire-sommaire*, p. IX-XXXIX.

⁴¹ *Ibid.*, p. xx.

Le registre auquel ces feuillets servent de couverture a été constitué dans les dernières années du XVI^e siècle, quelques années seulement avant la prise en main du collège par les jésuites. Une question se pose: l'intendant du collège (ou son secrétaire) a-t-il dépecé un manuscrit du XIV^e siècle, conservé dans un coin de la bibliothèque, où ces feuillets ont-ils été récupérés chez un parcheminier de Limoges pour faire cette couverture? Si, avec le développement de l'imprimé et la réforme tridentine, beaucoup de livres liturgiques devenus obsolètes ont subi ce sort, on ne peut en dire autant pour un texte dont la première édition, incomplète et médiocre, celle d'Angelo Mai, ne paraîtra qu'en 1841. On n'a pas retrouvé d'autres feuillets de même provenance dans les reliures des registres conservés dans le fonds du collège.

Le contenu

L'identification du texte n'était pourtant pas très difficile à faire, — et l'on est surpris de l'analyse de Leroux —, puisqu'il commence par un incipit rubriqué des plus explicites: ¶ *Incipit prologus in sequentem librum. qui intitulatur flores | cronicorum seu cathalogus pontificum romanorum.* |

Les *Flores chronicorum seu Cathalogus pontificum Romanorum* sont l'œuvre la plus connue et la plus répandue du dominicain limousin⁴². La première édition, «un original» pour suivre la terminologie de Delisle concernant les manuscrits revus et corrigés par Bernard Gui, dédiée à Bérenger de Landorre, maître général des Dominicains, est contenue dans le ms. BNFrance, nouv. acq. lat. 1171, dont le texte se termine en 1314, avec l'avènement du roi Louis X⁴³. Dix éditions vont suivre jusqu'en 1329 ou 1331, ce qui montre que Bernard Gui a remanié et surtout complété son texte jusqu'à sa mort⁴⁴. Le P. Thomas Kaeppli, dans ses SOPMÆ, a relevé quarante-sept manuscrits des dix recensions des *Flores*, auxquels il faut ajouter dix manuscrits pour des recensions incertaines, quatre manuscrits pour la traduction française faite par Jean Golein, et une traduction en langue d'oc, réalisée dans les années 1417-1424 en

⁴² L. Delisle, «Notice», II «Fleurs des chroniques», pp. 188-235. — A. Thomas, «Bernard Gui», pp. 176-185.

⁴³ L. Delisle, «Notice», pp. 189 sq.

⁴⁴ A. Thomas, «Bernard Gui», pp. 177-180.

Quercy, le ms. BNFrance, fr. 24940, du XIV^e siècle⁴⁵, sans compter les manuscrits perdus, connus par des anciens inventaires, dont le relevé, ébauché par Léopold Delisle⁴⁶, reste à faire.

Il importe donc de voir où se situent les feuillets limousins au regard de ces dix éditions des *Flores*, mais la chose est rendue difficile en raison de la perte de l'essentiel du texte. Faisons dans un premier temps l'état de ce qui est conservé, en sachant qu'il n'y a pas de continuité dans les deux feuillets conservés. Rappelons qu'il n'y a pas d'édition intégrale ou critique des *Flores sanctorum*. Le P. Angelo Mai a publié en 1841 dans son *Spicilegium Romanum* une édition de la première partie du texte, jusqu'au pontificat de Grégoire VII, d'après le ms. du Vatican Vat. lat. 2043, mais comme le remarque Delisle, «avec de telles suppressions et de tels arrangements qu'on ne peut se servir de l'édition pour avoir une idée exacte de l'ouvrage de Bernard Gui»⁴⁷.

f. A: Premier et second prologue.

f. B: Vie des papes: Télesphore (125-136) | Hygin (136-140) | Pie I^{er} (140- †155) | Anicet (155- †166)⁴⁸.

Seul donc le prologue est conservé intégralement. Les vies des papes commencent avec Télesphore:

f. B... *incunabilis est a pastoribus adoratus terciam missam in ipsa diei hora quando illuxit nobis dies redemptionis nostre. ¶Telesphorus papa martirio coronatur... septimus invenitur.* (Cf. éd. Mai, p. 18).

— *Iginus qui in aliquibus libris... III^o ydus januarii.* (Cf. éd. Mai, p. 19). En marge, chiffres romains entre deux points indiquant les années: CL, CLI, CLII, CLIII.

— *Pius natione ytalicus, ex patre Rufino... ¶Huius temporibus Policarpus episcopus /. sinimicorum Ephesiano Johannis apud discipulus I^o Romam veniens multos ab heretica labe revocavit... ¶Huius temporibus ... ¶Hic pius papa... ¶Anno vero Domini CLXII ceperunt... La vie de Pie I^{er} s'achève l. 17. (Cf. éd. Mai, pp. 19-20).*

f. B, sous la dernière ligne, correction sous la ligne avec signe /. *smirneorum*, sinimocorum étant par ailleurs souligné. En marge, chiffres romains entre deux points: CLIII, CLV, CLVI, CLVII, CLVIII, CLIX, CLX, CLXI, CLXII I^o CLXIII, CLXIII. — Addition marginale sur trois lignes à la hauteur de la ligne 13.

⁴⁵ SOPMÆ, t. I, Rome, 1970, pp. 212-214. — Pour le ms. en langue d'oc, voir Cl. Brunel, *Bibliographie des manuscrits littéraires en ancien provençal*, Paris, 1935, p. 59, n^o 196.

⁴⁶ L. Delisle, «Notice», pp. 217-220.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 226.

⁴⁸ Voir J. N. D. Kelly, *The Oxford Dictionary of Popes*, Oxford-New York, 1986, pp. 9-11; et Ph. Levillain [dir.], *Dictionnaire de la papauté*, Paris, 1994, s.v.

— *Anicetus natione syrus... alibi scribitur... ¶Hic constituit... ¶Anicetus ... apoplexi <ia suffocatus...>* fin de Bv. Le texte de la vie d'Anicet est en partie illisible. (Cf. éd. Mai, pp. 20-21, avec des coupures). — Les éventuels chiffres romains marginaux indiquant les années ne sont pas visibles (effacés et multiplication en surcharge).

Le texte conservé portant sur les premiers papes, il n'est pas possible de l'exploiter pour savoir de quelle «édition» il s'agit. Faute de mieux, on doit donc se reporter au prologue, dont le texte est en excellent état de conservation, à l'exception des lignes 26-36 du fol. A recto. Le texte du prologue a été édité par Léopold Delisle, qui en a soigneusement relevé les variantes⁴⁹, en prenant comme manuscrit de base le ms. BNFrance, NAL 1171, original de la chronique, «telle que l'auteur la commença à Avignon le 26 mars 1311 et telle qu'il la présenta à la fin de l'année 1315, puis le 1^{er} mai 1316, à Bérenger, maître de l'ordre des frères Prêcheurs»⁵⁰, manuscrit dont l'acquisition en 1870 auprès du libraire parisien Potier est à l'origine de la «Notice sur les manuscrits de Bernard Gui» (Ms. A) et le BNFrance lat. 4983 (Ms. B), «copie fidèle de 1171, [qui] a subi des modifications nombreuses et considérables, et est devenu l'original de la chronique telle que l'auteur trouva bon de la publier une seconde fois en 1320 ou environ. Nous retrouvons sur notre exemplaire limousin toutes les modifications relevées par Delisle, d'une manière ou d'une autre.

1) — f. A, au tout début de la l. 20: *ratione * ubi autem aliud...* un signe de renvoi suit *ratione* et l'on trouve dans les petits fonds cette addition sur cinq brèves lignes: *sequendum fore illud | potius arbitratum | quod exemplariorum | multitudo in fidem | traxit...* Ce qui donne le texte définitif suivant: *ratione sequendum fore illud potius arbitratum quod exemplariorum multitudo in fidem traxit ubi autem aliud...*

Deux manuscrits portent cette addition en marge: BNFrance lat. 4983 et 4996, avec un texte légèrement différent: *sequendum esse*. Elle a été incorporée dans le texte des mss. lat. 4977, 4980, 5032, 5036, 5043. Dans les manuscrits 450 de Toulouse (= Toulouse 72 de Delisle) et BNFrance lat. 4987, cette édition, également marginale donne la leçon: *sequendum fore...* Cette leçon est passée dans le texte d'un assez grand nombre de manuscrits: BNFrance lat. 4975, 4976, 4976A, 4978, 4981, 4982, 4984, 4985, 5031, 5033, 5034 et 12501 (édition de 1320). Un seul manuscrit répertorié par Delisle ne contient pas ce membre de phrase, avec le NAL 1171, le lat. 4974.

⁴⁹ L. Delisle, «Notice», pp. 391-393.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 189.

2) — f. A, l. 29: *Regum, — justorum necnon regum et principum* —, omis dans la copie a été ajouté en marge et encadré de rouge. Il s'agit là de la correction d'une omission propre à ce manuscrit.

3) — f. Av, début de la l. 7: *memoriam ac ystoriā rei geste. Ystoriā*, absent du ms. NAL 1171, a été ajouté dans la marge du ms. BNFrance lat. 4983, mais se retrouve dans le texte du ms. Toulouse 450 et de tous les manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Delisle a noté l'importance de ce détail: «C'est encore une preuve que le ms. 4983 est postérieur au ms. 1171 et antérieur au manuscrit de Toulouse⁵¹.» Delisle fait remarquer, par ailleurs, que «le ms. 72 de Toulouse ne dérive donc uniquement ni de A ni de B. C'est un texte original, qui d'abord s'arrêtait à l'avènement de Louis X, et qui, après coup, a été prolongé jusqu'à la création des cardinaux du 19 décembre 1320⁵².» Notre manuscrit suit ici la tradition commune des manuscrits des *Flores*.

4) — f. Av, l. 11-14: ...*usque ad / apostolatum domini Johannis | pape .XXII. excerpens ex libris maxime originalibus quandocumque eos | potui reperire plurium cronicorum gestorum quoque sanctorum aliorum | que tractuum diversorum*. La copie de première main se poursuit jusqu'à *usque ad*, au milieu de la ligne. Puis, le copiste a laissé la fin de la ligne et les six lignes suivantes blanches (l. 12-17) et a repris au deuxième tiers de la ligne 18 avec un nouvel alinéa marqué par un pied de mouche: ... ¶*In quo lectore habere delidero...* Une phrase particulièrement longue, dans laquelle Bernard Gui donne la date de rédaction de son œuvre, a été remplacée par un passage plus banal, mais donnant une nouvelle datation: Jean XXII, élu le 7 août 1316, remplace Clément V.

Prologue, éd. Delisle,
«Notice», pp. 393-394.

Ms. D 20

... usque ad tempora domini Clementis pape quinti, qui hodie, scilicet in crastino Annunciacionis dominice, quo hoc scripsi, sedet in cathedra sancti Petri, cujus pontificatus anno sexto, Avinioni consistens, in Romana curia, sine curis, anno Domini M° CCC° XI°, hoc conscripsi opus, a me jam antea

usque ad / apostolatum domini Johannis pape .XXII. excerpens ex libris maxime originalibus quando-cumque eos potui reperire plurium cronicorum gestorum quoque sanctorum aliorum que tractuum diversorum.

⁵¹ *Ibid.*, p. 393, n. 1.

⁵² *Ibid.*, p. 207.

plus quam quinquennio cum labore
scripture et studii premeditatum, et
in membranis ac memorialibus pre-
notatum ex libris originalibus plu-
rium cronicorum. In quo lectorem...

¶ In quo \quidem opere/ lectorem

La première rédaction ne se trouve que dans le ms. BNFrance, NAL 1171 et dans le ms. lat. 4974; elle a été grattée dans le ms. Toulouse 450 et dans les BNFrance, lat. 4983, 4986 et 4987. Elle passe ensuite dans les autres manuscrits, mais notre manuscrit, où elle a été ajoutée d'une autre main sur un large espace réservé, plus long qu'il n'était nécessaire, porte une leçon particulière, *quandocumque eos potui reperire*, alors que les manuscrits de Toulouse et de la BNF cités, ont *quandocumque originales potui reperire*. La correction, stylistique, qui se comprend bien, évite de répéter le mot «*originales*», — *ex libris maxime originalibus quandocumque originales potui reperire*... Cette leçon (*eos*) se retrouve dans les mss. BNFrance, lat. 4975, 4978, 4980, 4981, 4984, 5033 (édition de 1320).

5) — f. Av, l. 18: *In quo \quidem opere/ lectorem habere desidero*... Cette correction est la conséquence de la précédente. Le texte original donne *In quo lectorem habere desidero*. L'addition *quo \quidem opere/* rend l'enchaînement des phrases moins abrupt.

6) — f. Av, l. 21: *vel \si/magis \placuerit/ cathalogus*... Sur le ms. lat. 4987 *magis* a été gratté et remplacé par *si magis placuerit*. Ici, le correcteur, au lieu de gratter, s'est contenté d'ajouter en interligne *si* puis *placuerit*, *vel ^{si} magis ^{placuerit} cathalogus*... Cette leçon se retrouve dans tout un ensemble de manuscrits de la BNFrance, les lat. 4975, 4978, 4981, 4982, 4984, 5033 (édition de 1320).

7) — f. 1Av, l. 29: *usque ad / dominum Johannem papam .XXII.* La fin de la ligne a été laissée blanche par le scribe initial, et le réviseur a ajouté *dominum Johannem papam .XXI.* Dans les mss BNFrance lat. 4987 et Toulouse 450, le texte du second prologue se termine ainsi: *usque ad dominum Clementem papam quintum*, passage gratté dans ces deux manuscrits et remplacé par ce que l'on retrouve dans notre manuscrit, la substitution de Jean XXII à Clément V. Cette leçon est passée dans les mss BNFrance lat. 4976A, 4980, 4982, 4985, 5031, 5034 et 12501. Dans les mss lat. 4983 et 4986, le texte gratté a été remplacé par *usque ad apostolatum domini Johannis pape XXII*, leçon suivie par les mss lat. 4977, 4978, 4981, 5032, 5033, 5036, 5043. Il semblerait que le réviseur de notre copie ait eu une hésitation sur le premier mot, car *dominum* a été écrit sur un grattage.

Toutes les révisions portées sur le f. Av sont l'œuvre d'un même scribe, différent de celui qui est intervenu au recto, face à la ligne 20.

L'examen de ces corrections montre que notre manuscrit dérive pour l'essentiel de celui de Toulouse (450): ils ont en commun l'addition marginale du f. A r, avec la leçon *fore* (1) et l'addition *ystoriam* dans le corps du texte (3). Plus intéressante est la substitution faite en 1320 de Jean XXII à Clément V: ces deux additions (4, 7) ont été portées sur grattage du texte primitif sur le manuscrit de Toulouse. Ici la première substitution a été faite sur un long espace resté blanc, dont les dimensions correspondent *grosso modo* à celle du texte primitif (Clément V), mais, le nouveau texte étant plus bref, la moitié de l'espace réservé est restée inemployée. La mention de Jean XXII, qui termine le second prologue, a été ajoutée là aussi sur une fin de ligne laissée en blanc, une autre ligne ayant été réservée à la suite. On a l'impression que le copiste de notre manuscrit avait sous les yeux un manuscrit où les premiers textes avaient été grattés, mais où Bernard Gui n'avait pas encore porté sur ces grattages ses corrections, d'où les blancs d'attente, remplis par la suite.

Ces corrections montrent aussi que nous sommes en présence ici d'une copie de la «troisième édition» des *Fleurs des chroniques* selon Delisle, ou d'une des trois recensions de 1320 selon Kaeppli (3^e, 4^e ou 5^e), de cette édition poursuivie jusqu'à la fin de l'année 1320. Une question enfin doit être posée: qui est le réviseur, ou plus exactement, les corrections sont-elles de la main de Bernard Gui, comme sur les manuscrits BNFrance NAL 1171, lat. 4983, ou Toulouse 450, dont Léopold Delisle a donné des fac-similés⁵³. Si l'on compare cette addition avec les additions et les *marginalia* du ms. 23 de Séminaire de Limoges, et les planches données par Delisle, qui offrent un bon choix de modèles, on ne peut pas l'attribuer à la main de Bernard Gui, ce dernier ayant une écriture plus anguleuse, plus étroite, plus cursive.

Même si rien ne permet de l'affirmer, on peut donc penser que ce fragment des *Flores chronicorum* de Bernard Gui provient de la bibliothèque des frères prêcheurs de Limoges. Grâce à lui, on peut porter à cinq le nombre de manuscrits plus ou moins conservés de cette bibliothèque... Si l'on ajoute les titres connus par le *De fundatione*, on double ce chiffre dérisoire: un bréviaire, un missel, deux

⁵³ *Ibid.*, pl. I, II et III.

exemplaires de l'*Histoire scolastique* de Pierre Comestor, une partie de Bible glosée, un pontifical romain au XIII^e siècle, la chronique d'Eusèbe, deux traités de Bernard Gui, les *Saints du Limousin* et les *Fleurs des chroniques* au XIV^e siècle, les *Métamorphoses* d'Ovide glosées, et la seconde partie de la *Somme* de saint Thomas d'Aquin au XV^e siècle. C'est bien peu pour une communauté qui a compté au Moyen Âge parmi ses membres des écrivains tels que Géraud de Frachet, Étienne de Salagnac ou Bernard Gui.

On pourra toujours se consoler en se disant que les couvents dominicains français n'ont guère laissé de livres. Le relevé des inventaires dressé par A.-M. Genevois et J.-Fr. Genest en témoigne⁵⁴: deux catalogues pour les dominicains de Bordeaux, dressés en 1771 et peu après, avec treize et vingt sept articles⁵⁵, deux catalogues du XVII^e siècle pour ceux de Clermont-Ferrand, dont le premier fut copié en 1686 par dom Claude Estiennot pour dom Jean Mabillon⁵⁶. On retiendra encore les inventaires parisiens: dominicains de la rue Saint-Honoré et de la rue Saint-Jacques, dressés entre 1790 et 1815⁵⁷, et ceux des dominicains de Toulouse, trois inventaires rédigés au XVII^e siècle, le plus ancien, de 1683, fait état de soixante-quatre manuscrits, dont bon nombre sont aujourd'hui conservés à la bibliothèque municipale de Toulouse⁵⁸. Seuls, pour toute la France, deux couvents ont laissé un inventaire médiéval: celui de Saint-Maximin, avec l'inventaire de la «première bibliothèque», comptant deux cent trente-huit volumes, et celui de la nouvelle, formée à partir des livres donnés par Charles du Maine († 1481), héritier de René d'Anjou, avec cent vingt-huit volumes, tous deux dressés en avril 1508⁵⁹, et celui des dominicains de Saint-Junien, dressé en 1495, avec quatre-vingt-onze manuscrits, essentiellement de théologie et de droit canonique, dont il ne reste absolument rien⁶⁰. Cela ne peut être une consolation. On renverra aux pages consacrées par Kenneth William Humphreys aux bibliothèques des dominicains dans l'*Histoire des*

⁵⁴ A.-M. Genevois, J.-Fr. Genest, A. Chalandon, *Bibliothèques de manuscrits médiévaux en France. Relevé des inventaires du VIII^e au XVIII^e siècle*, Paris, 1987.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 34, n^{os} 269-270.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 54, n^{os} 440-441.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 163, n^{os} 1308-1314.

⁵⁸ *Ibid.*, pp. 225-226, n^{os} 1827-1829.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 212, n^{os} 1722-1723.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 212, n^o 1719. Voir éd. J. Decanter, «Bibliothèque du couvent des dominicains de Saint-Junien en 1495», dans *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limosin*, t. 93 (1966), pp. 41-48.

bibliothèques françaises dirigée par André Vernet⁶¹, qui montre bien l'usage des livres chez les dominicains: on avait à côté des livres liturgiques un fonds de référence, d'usuels, et surtout un fonds de livres de prêts, les livres étant prêtés à tous *simpliciter* ou *ad vitam*... Les dominicains en général n'étaient pas des bibliophiles et cela explique peut-être le peu de livres qu'ils nous ont laissés au regard de leur importance religieuse et intellectuelle, en France du moins, car la chose est autre si l'on regarde par exemple les inventaires dressés au xiv^e siècle pour le couvent de Bologne, recopiés par Fabio Vigili au début du xvi^e siècle: 448 et 472 numéros⁶²...

⁶¹ K W. Humphreys, «Les bibliothèques des Ordres mendiants», dans A. Vernet [dir.], *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques médiévales, du VI^e siècle à 1530*, Paris, 1989, pp. 125-145, sp. pp. 125-128.

⁶² BAV, Barberini lat. 3185; voir M.-H. Laurent, *Fabio Vigili et les bibliothèques de Bologne au début du XVI^e siècle d'après le ms. Barb. lat. 3185*, Città del Vaticano, 1943 (*Studi e Testi*, 105), pp. 11-107 et 203-235.

¹¶ Incipit prologus in sequentem librum. qui intitulatur flores | cronicorum
 seu cathalogus pontificum romanorum | Romanorum pontificum nomina
 et tempora quibus Christi ecclesie prefuerunt | necnon insignia gesta et
 notabilia facta que sub eorum tempore | bus euenerunt: scire gestiens plu-
 5 rium tractatorum hystoriogra | phorum et cronicorum sepe perlegi libros
 et opera. ac gesta. palssiones que sanctorum in quibus ipsorum pontificum
 nomina et tempora selpius commemorantur. desiderans in cunctis et sin-
 gulis [u] | ueritatis certitudinem plenius inuenire. precipue propter multam
 10 ac nimiam | dissonanciam varietatemque temporum quam reperi in diuersis
 cronilcis. annorum mensium et dierum. necnon etiam rerum gestarum.
 Que | ut reor plerumque contingit propter viciū scriptorum. interdum
 quoque propter [d] | diuersitatem positionum et opinionum eorumdem scri-
 bentium tractatorum. itaque fluctuans animo sepe et multum mecum reco-
 gitans et pertractans | quid amplius tenendum. sequendumque foret tan-
 15 quam verius: viam elegi | quam sciui et potui tutiorem. ut in huiusmodi
 varietatem quin immo et | contrarietate: incerta minime assererem nec
 scripta ab antiquis e | go temerarie iudicans diffinirem. ubi uero omnes aut
 plures fide digni unum idemque describerent et sentirent: ego consentirem
 in idem consona | ratione^u ubi autem aliud et aliud tanquam contraria
 20 concreparent: utrumque sub disiunctione ponerem. lectoris electioni et
 iudicio relinquendo ut | in desquentibus apparebit. ¶ Sicque quia ille qui
 per agri pleni seu prlati floridi latam gratamque planiciem spaciando flo-
 rum uenustate | gratissima delectatus nunc istos nunc illos eligendo colligit
 flores in unum copulans manipulum manus sue: ego quoque conforml iter
 25 perlegendo flores colligerem multis ex libris et cronicis faciens | unum gra-
 tum fasciculum ex eisdem, nunc flores rosarum martirum | nunc lilia conval-
 lium virginum, nunc doctorum violas, aliorumque justlorum necnon regum² et prin-
 cipum et virorum illustrium flores varios, memorias | scilicet cum laudibus
 redolentes, in locis sibi competentibus, | in presenti opere conscribendo; ¶ spinas
 30 quoque ac tribulos et urentes urticas | quorundam principium huius seculi tyran-
 norum, inter hos flores medios, qui inter ipsos odorem suum diffuderunt aut passi
 sunt ab eisdem, conscribere calamo fuit conueniens, manumque ad eos apponere non
 horrui in hoc libro, ut ex hoc cercius rerum gestarum tempora notarentur, et amplius
 redolerent ac clarescerent merita iuxta se posita singulorum, cum hinc bonorum odor
 vite in vitam dulcius diffunditur et sentitur, illinc ll^{av} vero malorum pro suavi
 35 odore fetor mortis in mortem dignam Dei in ipsis preldicat ultionem et ex
 utrisque timor et amor Dei in legentibus et intellligentibus gignitur et nutri-
 tur. ¶ Hoc autem scire conuenit in presenti quid | reffert inter hystoriogra-
 phum et cronographum quia illius est | maxime rerum gestarum hystoriam

¹ Cf. Delisle, «Notice», pp. 391-393. Les passages illisibles sur le ms. de Limoges sont mis en petit corps, à partir de l'édition de Delisle. — La linéation des lignes 32-36 du ms. ne peut être assurée.

^u *mg.*: sequendum fore illud | potius arbitratus | quod exemplariorum | multitudo in fidem | traxit. — fore, Toulouse, 72 et BNFrance, lat. 4987.

² *Regum* en marge encadré de rouge.

et ordinem ad plenum per singula conscribere | istius vero tempora princi- 40
paliter connotare. et succinte transcurrere memoliam ac hystoriam rei
geste. ¶Cronographiam igitur non hystloriographiam in sequentibus perse-
quendo. ego frater Bernardus Guidonis | de ordine predicatorum auctori-
tate sedis apostolice inquisitor labis heretice | in partibus Tholosanis meum 45
assumpsi exordium ab illo qui est in principium | et finis omnium Domi-
nus Ihesus Christus usque ad / apostolatum domini Johannis | pape .XXII.
excerpens ex libris maxime originalibus quandocumque eos | potui reperire
plurium cronicorum gestorum quoque sanctorum aliorum | que tractuum
diversorum.

<... ligne blanche> 50

<... ligne blanche>

<... ligne blanche>

..... ¶In quo \ quidem opere/ lectorem habere delidero tam beni-
volum interpretem quam liberum correctorem | ¶Quod quidem ex ratione
superius pretacta: potest non inconvenienter intitulari flores cronicorum 55
vel \si/magis \placuerit/ cathalogus pontificum romanorum. **Explicit pri-
mus prologus. Incipit secundus.**

In fine vero prioris operis tam propter meipsum quam propter eos anlimus
prolixitatem refugit quam fastidit: ipsorum romanorum pontificum ac
inperatorum et regum Francie nomina ac tempora quibus prefuerunt | et 60
regnauerunt quasi in quodam manuali libello separatim. sub conpendio et
epilogo coartaui adiunctis quibusdam notulis in marginibus | pertinentibus
ad singulos eorumdem pontificum romanorum. idem resumens principium
dominum Ihesum Christum usque ad / dominum Johannem papam .XXII.

< ... ligne blanche> 65

**Explicit secundus prologus. Incipiunt flores cronicorum seu | cathalo-
gus pontificum romanorum.**